

# Connaissance de l'emploi

Le 4 pages du Centre d'études de l'emploi et du travail  
Septembre 2021

173 le cnam  
ceet

## LA CRISE DU COVID-19 EN EUROPE, RÉVÉLATRICE DES FRAGILITÉS ET DES INÉGALITÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Malo Mofakhami  
Cnam-CEET

Les réductions d'activité liées à la pandémie de Covid-19 ont eu des effets très importants sur l'emploi. Cette crise sanitaire et économique a conduit à des pertes d'emploi et des réductions de temps de travail de grande ampleur, mais aussi à la généralisation de nouvelles pratiques de travail à distance. À cela s'est ajouté un facteur d'exposition aux risques pandémiques pour nombreux travailleurs.

En s'appuyant sur les données issues d'une enquête européenne réalisée au début de la crise sanitaire, ce numéro de *Connaissance de l'emploi* se penche sur les effets contrastés qu'a produits cette crise sur la qualité de l'emploi et du travail, et montre que les travailleurs européens ont été confrontés à des changements de modalités et de contenu du travail, tels que le travail à distance, la variation des heures effectives de travail et l'exposition aux risques pandémiques.

La mise à l'arrêt de plusieurs secteurs d'activité a conduit à une chute brutale et sans précédent de la production, induisant par conséquent un impact majeur sur l'emploi. Une telle réduction d'activité a conduit à une baisse importante de la demande de travail. Le Bureau international du travail (OIT, 2021) estime qu'au niveau mondial la baisse du nombre total d'heures travaillées est de 8,8 %, la moitié de cette baisse correspondant à des réductions d'heures travaillées au sein d'emplois conservés et l'autre moitié à des destructions d'emploi.

Cette crise se traduit donc par un déficit mondial d'emploi estimé à 144 millions en 2020 et par conséquent une baisse totale du revenu du travail de 5,4 %. En Europe, la mise en place de mesures de maintien en emploi a permis de limiter très fortement la hausse du chômage, ce dernier n'a augmenté

que de 0,1 point au deuxième trimestre de l'année 2020 au pic des mesures de restriction (Eurofound, 2021)<sup>1</sup>.

Les mesures de restriction d'activité ont plutôt conduit à d'importants changements de l'organisation du travail, avec notamment un recours massif au télétravail<sup>2</sup>, ainsi que la mise en place de dispositifs d'activité partielle (20 % des travailleurs concernés). Ces deux types d'ajustement ont permis de faire varier l'exposition des travailleurs européens aux risques sanitaires.

<sup>1</sup> Il convient néanmoins de noter qu'une large partie des travailleurs ayant perdu leurs emplois ne se sont pas inscrits dans les dispositifs de chômage ni ne se sont déclarés comme en recherche d'emploi étant donné la situation économique « suspendu ». Cette spécificité conduit à observer une forte baisse d'activité sans hausse du chômage, masquant les pertes d'emplois réelles.

<sup>2</sup> Environ 50 % des travailleurs européens étaient en télétravail (partiel ou total) au plus fort de la crise en mai 2020 (Eurofound, 2021).

À côté des considérations autour des évolutions de l'emploi, se pose ainsi la question des conditions de travail des travailleurs restés en emploi durant la période de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pandémie. Plusieurs travaux récents soulignent que la crise économique qui découle des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 a eu des effets importants sur plusieurs dimensions de qualité de l'emploi, telles que l'intensité au travail, les arrangements du temps de travail ou encore l'instabilité des contrats de travail, et ce, de manière hétérogène selon les formes d'emploi et les caractéristiques socio-économiques (Angelucci *et al.*, 2020; Amossé *et al.*, 2021; Dares, 2021; Eurofound, 2021).

L'objectif de ce numéro de *Connaissance de l'emploi* est donc d'identifier les effets des mesures sanitaires sur la qualité de l'emploi et du travail en Europe à partir de l'enquête réalisée par l'Eurofound sur les conditions de travail et de vie des européen-ne.s (encadré 1).

#### Encadré 1

### L'ENQUÊTE EUROPÉENNE « LIVING, WORKING AND COVID-19 – SURVEY »

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie, l'Eurofound, a réalisé une enquête sur les conditions de vie et de travail des européen-ne.s durant la pandémie. À ce jour, cette enquête adressée en ligne a connu trois vagues, une première principalement concentrée sur les conditions de vie collectée entre le 9 avril et le 11 juin 2020, une seconde étendue à plus d'aspects de la vie professionnelle entre le 22 juin et le 27 juillet 2020 et une troisième durant les mois de février et mars 2021<sup>3</sup>.

L'enquête fournit les principales variables socio-économiques permettant d'effectuer des corrélations contrôlées à partir de régressions statistiques. Les caractéristiques individuelles (âge, sexe, niveau de diplôme, pays de résidence, etc.) ainsi que le secteur d'activité sont des éléments connus, contrairement à la catégorie socioprofessionnelle. La base de données finale contient 12 116 individus en emploi, ayant renseigné le questionnaire en ligne de façon volontaire, et une variable de pondération permettant de redresser l'échantillon de manière à assurer une représentativité statistique.

Les variables disponibles permettent de construire trois indicateurs portant sur le contenu et des modalités du travail : le taux de télétravail (nombre d'heures effectuées en télétravail rapportées au nombre total d'heures travaillées), le degré d'exposition aux contacts physiques au travail (déclaration du niveau de contacts physiques lié au travail) et la variation des heures travaillées (baisse, stabilité des heures et hausse).

Ensuite, nous construisons sept indicateurs de la qualité de l'emploi et du travail au niveau individuel (situation financière, santé, pression au travail, satisfaction au travail, équilibre travail/vie personnelle, environnement de travail, stabilité de l'emploi). Ces indicateurs, qui synthétisent plusieurs variables déclaratives se rapportant aux mêmes thématiques sont tous compris entre 0 et 100 et sont issus de moyennes de ces variables, préalablement transformées en échelle de 0 (valeurs minimums) à 100 (valeurs maximums). Cette méthode de construction d'indicateur est celle qui fait référence dans la littérature sur la qualité de l'emploi (Mofakhami, 2019).

<sup>3</sup> Pour des raisons de disponibilité des variables, seule la deuxième vague est ici mobilisée. La dernière vague n'est à ce jour pas encore disponible pour les travaux de recherche.

Ce numéro présentera d'une part, les trois évolutions principales des modalités et organisations du travail sur la période pandémique; d'autre part, une évaluation des conditions d'emploi et de travail associés à ces modalités.

### ● Exposition des travailleurs, variations des heures travaillées et recours au télétravail : trois modalités d'ajustement du travail en 2020

Le tableau 1 reporte les résultats d'une régression de ces trois variables reflétant des modalités d'ajustement du travail (variation des heures travaillées, taux de télétravail et degré d'exposition) sur les caractéristiques socio-économiques des travailleurs européens. Ces résultats sont à interpréter comme des corrélations contrôlées<sup>4</sup> visant à identifier les caractéristiques associées à ces pratiques de travail. L'usage du télétravail durant l'été 2020, à caractéristiques données, est plus répandu chez les femmes que chez les hommes et la présence d'enfant réduit l'intensité du télétravail. En revanche, la taille du ménage ainsi que l'âge n'influent pas significativement sur la pratique du télétravail. Habiter dans de grandes villes accroît le recours au télétravail, par rapport au fait d'habiter dans des villages ou des villes moyennes. Le fait d'habiter en pleine campagne (9,4 % de l'échantillon redressé) accroît aussi l'usage du télétravail<sup>5</sup>.

Le niveau d'étude est également un déterminant majeur du télétravail, confirmant ainsi l'usage biaisé de cette pratique selon le niveau de qualification. Un niveau d'étude supérieure accroît en moyenne de 31 points de pourcentage le taux de télétravail sur la période, à caractéristiques données. De même, les indépendants (entrepreneurs sans salarié-e) ont un taux de télétravail bien supérieur aux salarié-es (+15 points en moyenne). Les indépendants exercent donc plus majoritairement des métiers en lien avec les outils numériques pouvant s'effectuer à distance. Enfin, l'ensemble des secteurs des services affichent des niveaux de télétravail bien plus élevés que l'industrie, tandis que la santé et le commerce présentent des niveaux de télétravail plus faibles, traduisant l'exposition inhérente aux métiers de ces secteurs.

À l'inverse, le degré d'exposition physique affiche des caractéristiques presque symétriquement opposées. Les travailleurs des grandes villes et ceux isolés à la campagne sont moins exposés. Les indépendants et les travailleurs ayant les plus hauts niveaux d'études sont également moins exposés en moyenne. En revanche, l'âge qui n'est pas déterminant dans l'usage du travail à distance est un facteur qui accroît l'exposition. Il semblerait que les jeunes exercent donc en moyenne des métiers moins exposés, toutes choses égales par ailleurs.

L'analyse par secteur montre en revanche une situation plus nuancée que la symétrie d'apparence entre télétravail et exposition aux contacts physiques. Si les services en général ou les activités financières sont moins exposés que l'industrie, du

<sup>4</sup> La structure de la base de données permet d'établir des relations entre les variables (corrélations) mais ne permet pas d'établir les liens de causes à effets entre celles-ci (causalité).

<sup>5</sup> Cela traduit sans doute en partie l'effet « exil à la campagne » de nombreux télétravailleurs durant la période. Cet effet est probablement amplifié par une part importante de recours au 100 % travail à distance parmi les télétravailleurs de ces zones géographiques.

**Tableau 1 : les caractéristiques des salarié.e.s dans les trois groupes d'évolution du rapport au travail (en %)**

	Part des heures effectuées en télétravail	Degré d'exposition physique	Hausse des heures de travail
Femme (ref : homme)	1,55*	0,01	0,01
Présence d'enfants (ref : pas d'enfant)	-5,14***	0,08***	-0,08***
Âge 35-49 (ref : 18-34)	-0,41	0,09***	0,06**
Âge 50+ (ref : 18-34)	-1,48	0,06**	0,00
Lieu de vie : Pleine campagne	5,24***	-0,01	0,04
Village ou petite ville	-1,02	-0,00	-0,02
Grande métropole (ref : ville moyenne)	9,17***	-0,19***	0,01
Niveau d'éducation secondaire	4,91**	-0,27***	-0,19***
Niveau d'éducation tertiaire (ref : niveau d'éducation primaire)	31,34***	-0,54***	0,02
Entrepreneur avec salarié-es	-0,91	0,09*	-0,23***
Entrepreneur sans salarié-e (indépendant) (ref : salarié-e)	15,10***	-0,22***	-0,47***
Agriculture	-2,42	-0,20**	0,16*
Construction	-3,72	0,23***	0,06
Commerce et hébergement/restauration	-10,15***	0,47***	0,12***
Transport	-2,32	0,16***	0,08*
Services financiers	33,92***	-0,10*	0,34***
Administration publique	18,12***	0,05	0,44***
Enseignement	26,75***	0,18***	0,30***
Santé	-7,14***	0,60***	0,47***
Autres services (ref : industrie)	15,49***	-0,03	0,27***
Terme constant	12,5***	2,4***	1,7***
Contrôle pays	Oui	Oui	Oui
R-squared	0,27	0,17	0,10
N	12 116	12 116	12 116

Source : Living, working and COVID-19 – Survey.

Note : régressions par la méthode des MCO, les effets pays et compositions du ménage ne sont pas reportés par souci de lisibilité. \*\*\*p-value<0,001, \*\*p-value<0,01, \*p-value<0,05.

Note de lecture : le fait d'être une femme (par rapport à un homme) accroît en moyenne de 1,5 point de pourcentage la part de télétravail à caractéristiques données. Les travailleurs âgés de 35 à 49 ans ont en moyenne un score 0,056 plus haut que les jeunes de 18 à 34 ans sur l'indicateur des heures travaillées en trois modalités (1, baisse à 3, hausse).

fait probablement du recours au télétravail, d'autres secteurs avec un usage plus intense du télétravail demeurent plus ou autant exposés, comme ceux de l'éducation et des administrations publiques. Au sein de ces secteurs, malgré le recours important au télétravail, certaines tâches nécessitent des niveaux d'interaction élevés, contrairement à l'industrie. Par ailleurs, sans différence significative observée quant au travail à distance avec l'industrie, les travailleurs de la construction et des transports sont plus exposés et ceux de l'agriculture moins exposés. Les deux secteurs ayant le plus fort niveau d'exposition restent cependant le commerce et la santé.

Enfin, la hausse relative des heures travaillées a été en moyenne plus importante pour les travailleurs de 35 à 49 ans. Le fait d'avoir des enfants est un facteur qui réduit le nombre d'heures travaillées sur la période. Les entrepreneurs ont connu en moyenne une plus forte baisse d'activité sur la période que les salarié-es, toutes choses égales par ailleurs. Les travailleurs avec un niveau d'étude intermédiaire sont également les plus touchés par les réductions de volume horaire, traduisant le caractère moins essentiel de leurs activités ne pouvant s'effectuer en télétravail. Les travailleurs de l'ensemble des secteurs (excepté ceux de la construction) ont été moins affectés par les baisses d'heures travaillées que ceux de l'industrie. Sans surprise, les secteurs ayant connu relativement la moins forte chute d'activité sont ceux de la santé et des administrations publiques.

## ● Une qualité de l'emploi et du travail dégradée pour les télétravailleurs et les travailleurs exposés

Le tableau 2 reporte les résultats des régressions<sup>6</sup> associant les trois caractéristiques du travail étudiées précédemment, aux indicateurs de qualité de l'emploi. La hausse relative du temps de travail pendant la crise s'accompagne dans l'ensemble d'une meilleure situation financière, d'une meilleure santé déclarée, et traduit une bonne stabilité en emploi conduisant à un niveau de satisfaction au travail plus important. En revanche, les travailleurs concernés présentent un niveau de pression au travail plus élevé, de plus fortes difficultés de conciliation entre travail et vie personnelle et un environnement de travail moins agréable. Ces relations s'observent indépendamment de l'usage du télétravail ou du degré d'exposition et s'ajoutent à celles-ci.

Un fort degré d'exposition est quant à lui associé, toutes choses égales par ailleurs, à une moins bonne situation financière, un niveau de santé plus faible, une plus forte pression au travail et à un plus mauvais équilibre entre travail et vie personnelle. Ce faible niveau de qualité du travail est en partie contrebalancé par une plus forte stabilité de l'emploi, un meilleur environne-

ment de travail et une meilleure satisfaction au travail. Le profil qui ressort est clairement celui de travailleurs éprouvant un sentiment d'utilité, qui effectuent un travail essentiel, mais qui offre des conditions de travail très nettement dégradées. Cette analyse rejoint les travaux sur les travailleurs dits « exposés » ou de « front » qui montrent que ces travailleurs sont plus souvent peu qualifiés et exposés à des conditions d'emploi et de travail de moins bonne qualité (Amossé *et al.*, 2021 ; Angelucci *et al.*, 2020).

L'accroissement de la pratique du travail à distance est également associé à un environnement de travail dégradé. Si le télétravail s'accompagne de situations financières moins difficiles (à caractéristiques données), cette pratique est en revanche associée à plus de pression au travail, à un plus faible niveau d'équilibre entre travail et vie personnelle. De la même façon, l'environnement de travail et la santé déclarée sont pour les télétravailleurs, de façon attendue, d'un niveau plus faible.

Concernant les effets des caractéristiques socio-économiques sur la qualité de l'emploi, les différences marquées par genre méritent d'être relevées. Les femmes subissent de façon marquée une détérioration de la qualité du travail à tous

<sup>6</sup> Les résultats présentés présentent les relations entre les variables toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire contrôlées par les autres caractéristiques (variables utilisées dans les régressions). Seuls les modalités de travail et le genre sont reportés.

**Tableau 2 : les liens entre caractéristiques du travail pendant la crise et quelques indicateurs de qualité de l'emploi et du travail**

	Situation financière (bonne)	Santé (bonne)	Pression au travail	Satisfaction au travail	Qualité de l'équilibre travail/vie personnelle	Qualité de l'environnement de travail	Stabilité de l'emploi
<b>Hausse du temps de travail</b>	3,18***	0,50*	4,33***	3,17***	-3,34***	-0,70**	2,43***
<b>Degré d'exposition physique au travail</b>	-1,73***	-0,93**	4,87***	1,42**	-2,62***	1,81***	1,30**
<b>Taux de télétravail</b>	0,02***	-0,01*	0,07***	0,00	-0,02***	-0,04***	0,01
<b>Femme (ref : homme)</b>	-4,68***	-2,40***	1,72***	-0,35	-3,47***	-0,51	-0,60
<b>Terme constant</b>	43,7***	64,1***	28,0***	58,9***	78,1***	67,5***	58,9***
<b>Contrôles</b>	<i>Secteur, pays, lieu de vie, caractéristiques du ménage, enfant, âge, niveau d'éducation, type d'emploi.</i>						
<b>R-squared</b>	0,18	0,05	0,15	0,08	0,19	0,06	0,09
<b>N</b>	12 113	12 115	12 116	12 107	12 115	12 112	10 519

Source : Living, working and COVID-19 – Survey.

Note : régressions par la méthode des MCO, les effets pays, secteurs, ménages et lieux de vie ne sont pas reportés par souci de lisibilité. \*\*\*p-value<0,001, \*\*p-value<0,01, \*p-value<0,05

Note de lecture : une hausse d'un point de la variation du temps de travail est associée en moyenne à un indicateur de bonne situation financière supérieur de 3,18 points, à caractéristiques individuelles données.

les niveaux, à situation équivalente. Ce fait s'explique probablement par la prise en charge plus systématique du travail domestique et des contraintes liées aux mesures de restriction (notamment vis-à-vis des enfants), l'indicateur d'équilibre travail/vie personnelle est à cet égard le plus négativement affecté. Alors que certaines études montrent que le télétravail est souvent perçu comme un arrangement du temps de travail positif pour les femmes, on observe que les femmes sont moins satisfaites de la qualité du télétravail que les hommes, témoignant de leur difficulté d'exercer de façon efficace le télétravail sur la période. Dans la même veine, les parents seuls sont également confrontés à des niveaux de stabilité de l'emploi et de qualité de travail structurellement plus faible sur la période.

\*\*\*

La pandémie de Covid-19 et ses effets sont inédits à plus d'un titre. Si la crise financière de 2008 correspond à un choc économique majeur, la situation socio-économique en 2020 est d'une nature difficilement comparable.

Les travailleurs exposés des métiers et secteurs essentiels ont pu poursuivre leur activité au prix de situation de travail intense avec une forte pression au travail et des conditions de travail dégradé. De l'autre côté, les travailleurs pouvant exercer leur activité à distance ont fait face à une généralisation du télétravail et ont été confrontés à des difficultés d'arrangement du temps de travail, s'accroissant avec l'intensité du télétravail.

Mise en perspective avec les évolutions récentes de la qualité de l'emploi, cette crise interroge l'intensification des rythmes pour certaines catégories de travailleurs et la généralisation brutale du télétravail, la situation pandémique a intensifié les problématiques d'arrangement du temps de travail. Plusieurs études récentes dans le cadre de la qualité de l'emploi ont

souligné la montée en importance des problématiques de pression au travail et d'équilibre entre travail et vie personnelle. À ce titre, cette crise vient conforter cette tendance et souligne la nécessité de réglementation à cet égard.

## RÉFÉRENCES

**Amossé T., Béatriz M., Erhel C., Koubi M.** (2021), « Les métiers "de deuxième ligne" de la crise Covid-19 : quelles conditions de travail et d'emploi dans le secteur privé ? », *Document d'étude*, n° 246, DARES.

**Angelucci M., Angrisani M., Bennett D., Kapteyn A., Schaner S.G.** (2020), « Remote Work and the Heterogeneous Impact of COVID-19 on Employment and Health », *IZA Discussion Papers*, n° 13620, Institute of Labor Economics (IZA).

**DARES** (2021), « Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux ? », *Dares Analyses*, n°28.

**Eurofound** (2021), *COVID-19: Implications for employment and working life*, Publications Office of the European Union, Luxembourg.

**Famiglietti M., Leibovici F., Santacreu A.M.** (2020), « The Decline of Employment During COVID-19: The Role of Contact-Intensive Industries », *Economic Synopses*, n°40.

**Mofakhami M.** (2019), *Étude des interactions entre dynamiques d'innovation et qualité de l'emploi : une relation déterminante au cœur des mutations du travail à l'œuvre au sein de l'Union européenne*, thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I.

**OIT** (2021), « Emploi et questions sociales dans le monde - tendance 2021 ».

Les actualités du Centre d'études de l'emploi et du travail (dernières publications, colloques et séminaires) sont en ligne sur le site : [ceet.cnam.fr](http://ceet.cnam.fr)  
Elles sont également disponibles via la [lettre électronique Flash](#) ainsi que les comptes [Twitter @CeetEtudes](#) et [LinkedIn Cnam-CEET](#).

### Centre d'études de l'emploi et du travail

29, promenade Michel Simon – 93166 Noisy-le-Grand CEDEX – Téléphone : 01 45 92 68 00 - site : [ceet.cnam.fr](http://ceet.cnam.fr)

Directrice de publication : Christine Erhel - Rédacteur en chef : Bilel Osmane

Mise en page : Ad Tatum - Dépôt légal : 1805-066 - Septembre 2021 - ISSN : 1767-3356